



COMMUNIQUÉ
CNW Code 01

Aide financière aux entreprises pour l'accueil d'étudiants chercheurs

Québec, le 10 décembre 2008 – Technoparc Montréal a signé une entente avec le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) afin de favoriser des partenariats de recherche entre les universités québécoises et les entreprises de pointe situées sur le campus Saint-Laurent de Technoparc Montréal.

Cette entente, d'une durée de trois ans, s'inscrit dans le cadre du programme de bourses BMP Innovation. Elle permettra aux entreprises d'accueillir, à peu de frais, un étudiant chercheur de niveau maîtrise ou doctorat qui, en guise de thèse, travaillera sur un projet de R-D de l'entreprise.

Sept bourses d'excellence d'une valeur totale de 248 000 \$, dont cinq à la maîtrise et deux au doctorat sont réservées pour Technoparc Montréal. La valeur d'une bourse de maîtrise est de 14 000 \$ par année, montant auquel s'ajoute une contribution minimale de l'entreprise de 7 000 \$. Quant à la bourse de doctorat, sa valeur annuelle est de 18 000 \$, montant auquel s'ajoute une contribution minimale de l'entreprise de 9 000 \$. La contribution du milieu d'accueil sera versée à l'établissement universitaire qui s'assurera de la distribuer à l'étudiant chercheur sélectionné.

« Je salue cette initiative qui permet aux étudiants des cycles supérieurs des domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie de parfaire leur formation en entreprise et j'invite les employeurs à se prévaloir de cette main-d'œuvre hautement qualifiée pour accroître leur compétitivité », a déclaré M. Monette, le président-directeur général de Technoparc Montréal.

Technoparc Montréal excelle dans la planification urbaine, la conception et la construction d'infrastructure de haut niveau pour accueillir, sur l'île de Montréal, des centres de recherche et des entreprises oeuvrant en technologie de pointe. Son campus de Saint-Laurent est dédié aux secteurs de l'aérospatiale, des sciences de la vie et des technologies de l'information. www.technoparc.com

Créé en 2001, le **Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies** est un organisme public relevant du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Il a pour mission de promouvoir et d'aider financièrement la recherche et la formation de chercheurs de même que la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie. www.fqrnt.gouv.qc.ca

Le **CRSNG** est un organisme fédéral dont la vision est d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens. Il appuie plus de 26 500 étudiants universitaires et stagiaires postdoctoraux dans leurs études supérieures. Le CRSNG fait la promotion de la découverte en offrant un appui financier à plus de 11 800 professeurs d'université chaque année et favorise l'innovation en incitant plus de 1 400 entreprises canadiennes à investir dans les projets de recherche universitaires et à y participer. www.crsng.gc.ca

Source :

Caroline Dufresne
 Conseillère aux communications
 Fonds Nature et Technologies
 Tél. : 418 643-3342
caroline.dufresne@fqrnt.gouv.qc.ca

Renseignements :

Fonds Nature et Technologies

Annik Brosseau
 Responsable du développement
 des programmes de partenariat
 pour l'innovation
 Tél. : 418 643-3463
annik.brosseau@fqrnt.gouv.qc.ca

CRSNG

Hans Posthuma
 Rédacteur principal, Direction
 des relations extérieures et
 communications
 Tél. : 613 944-6243
hans.posthuma@nserc.ca

Technoparc Montréal

Nancy Carignan
 Directrice, Affaires publiques
 et communications
 Tél. : 514 956-2545
ncarignan@technoparc.com